



Cahier de Formation

Décembre 2006 n°8

AIC 2007 : Femmes et Pauvreté dans la diversité des cultures

Introduction

I- Les femmes et la pauvreté

1. Une situation contrastée
2. Culture et évolution de la condition des femmes
3. Facteurs indispensables à l'amélioration de la condition des femmes
4. Pauvretés des femmes rencontrées par l'AIC

II- L'engagement de l'AIC

1. Des racines spirituelles
2. Des lignes opérationnelles qui évoluent
3. Un engagement constant pour la promotion de la femme

III- Participer à l'assemblée, une chance, une exigence

1. Témoignage de Rosalie Singai (AIC-Cameroun)
2. Témoignage de Lydie Ramarozaka (AIC-Madagascar)
3. Interview de Marie des Neiges Meis (AIC-France)
4. Interview de Sumaia Sahade (AIC-Brésil)

IV- Glossaire

1. Culture
2. Genre

Conclusion

Introduction

Mars 2007 : L'AIC-Italie recevra, à Rome, l'assemblée internationale !

Environ 350 déléguées sont attendues, mais cet évènement concerne les 250 000 membres de l'AIC et c'est pourquoi nous avons tenu à y consacrer ce cahier.

L'Assemblée internationale répond à une obligation statutaire; en effet comme chacune de nos associations nationales, l'AIC doit organiser des assemblés générales; les statuts de l'AIC prévoient, à l'article 9, que cette assemblée «possède la plénitude des pouvoirs permettant la réalisation de l'objet de l'AIC... Elle se réunit de plein droit, tous les 2 ans.»

Mais l'AIC tient à dépasser le côté purement juridique d'une assemblée statutaire. Elle a transformé cette réunion internationale obligatoire, où tant de richesses se côtoient, en un moment fort de la vie de l'association, la couplant avec un séminaire d'échange, de réflexion, de prospective. Celles qui ont déjà eu la chance d'y participer savent que c'est l'occasion d'échanger, de confronter nos expériences, de prier ensemble et travailler sur le thème retenu; celui qui a été choisi pour l'Assemblée de Rome est :

«Femmes et Pauvreté dans la diversité des cultures»

Ce thème s'inscrit dans la suite des engagements de l'AIC et en particulier du message commun lancé après l'Assemblée de Saint Domingue «Femmes et Pauvreté» (voir cahier n°6 Décembre 2005).

Un bon nombre d'associations a répondu au questionnaire du 1° courrier préparatoire, et la synthèse qui en a été faite a permis aux membres du Comité Permanent de prévoir, pour cette assemblée, un programme qui soit le plus proche possible des préoccupations de terrain.

Les déléguées présentes auront à cœur de transmettre ce qui est vécu dans leur association, et, en rentrant, devront se sentir responsables de rapporter ce qu'elles auront appris et reçu pendant l'assemblée .

Le travail et la réflexion de tous les membres de l'association sont absolument nécessaires pour faire changer le sort des plus pauvres.

AIC 2007 : Femmes et Pauvreté dans la diversité des cultures

L'assemblée internationale qui se tiendra à Rome en Mars 2007, comprendra 2 parties; une partie statutaire, indispensable pour évaluer le travail de ces 2 dernières années et pour prévoir celui des 2 années à venir, et un temps fort lié au thème de la pauvreté des femmes :

«Femmes et Pauvreté dans la diversité des cultures».



Bien que les femmes renforcent leur position en terme d'éducation, d'emploi, de leadership, cette participation reste encore secondaire pour la majorité d'entre elles, et les chiffres révèlent, d'une façon alarmante, l'augmentation de la pauvreté des femmes. A partir du moment où la femme est encore trop souvent réduite à dépendre d'un homme et à exécuter les ordres de son père, de son mari, ou de son fils, la société toute entière perd un pan de ses ressources de créativité, d'adaptabilité, d'affectivité...

Nous volontaires de l'AIC, conscientes de notre engagement et de notre mission, nous savons que dans le contexte socio économique où nous vivons, le développement d'un pays ne pourra être atteint qu'avec la participation effective des femmes et que cette participation sera un pivot pour leur auto promotion et leur empowerment.

Nos actions et nos projets s'adaptent et sont tributaires des différences culturelles qui constituent la richesse de l'AIC; en tant qu'association internationale, nous avons à cœur de comprendre dans quelles mesures et dans quelles circonstances, les valeurs, les traditions, les institutions culturelles présentes au sein d'une société, ont une influence sur le rôle et la condition des femmes et des hommes et créent ou aggravent le pauvreté des femmes.

A Rome, nous aurons l'opportunité d'échanger nos expériences, d'évaluer nos actions et de projeter ce qu'on peut faire pour soutenir les femmes qui vivent dans la pauvreté et la marginalité. En outre nous sommes convaincues que, si les aspects culturels sont fréquemment causes de pauvreté, ils peuvent aussi devenir des points d'appuis essentiels pour alimenter le développement durable.

Un autre point important mérite d'être souligné: la promotion de la femme ne réussira pas si on agit que sur les femmes. On ne peut espérer un changement de la situation des femmes sans que les hommes s'impliquent.

Vous vous demandez peut-être pourquoi ce cahier présente la future assemblée, alors que seules quelques personnes de chaque pays pourront y assister?

C'est parce que l'assemblée est un moment de formation, non seulement pour celles qui y participent, mais aussi pour toutes les volontaires. C'est aussi un moment d'évaluation de la qualité de nos services et de nos réponses aux besoins des plus pauvres. L'évaluation est un devoir qui incombe à tous les membres de l'AIC et non pas seulement à l'association ou à la présidente. C'est un devoir envers les pauvres qui ont droit à un service efficace et actualisé, qui tienne compte de l'évolution de leurs besoins et de la société. Dans la lutte contre les pauvretés, chaque association, chaque volontaire laisse son empreinte unique et irremplaçable; c'est grâce à toutes ces contributions que se construit l'esprit de solidarité et de responsabilité avec les exclus qui est une caractéristique de l'AIC.

I. Les femmes et la pauvreté

1. Une situation contrastée

Les femmes sont frappées par différents types de pauvretés; les plus courants sont : la discrimination et le non-respect de leurs droits, l'analphabétisme, la violence, l'insécurité alimentaire, le manque d'accès à l'éducation, aux services de santé, à l'activité économique, à la propriété.

Les statistiques nous aident à mieux connaître et à comprendre les obstacles qui entravent le développement des femmes. Selon les Nations Unies, **dans le monde**, spécialement dans les pays du «Sud»:

- Sur les 114 millions d'enfants non scolarisés, 60% sont des filles.
- 876 millions d'adultes sont analphabètes, dont deux-tiers sont des femmes.
- Les femmes n'occupent que 14% des postes à responsabilité et 10% des sièges parlementaires.
- 15 millions de femmes souffrent de lésions, d'infections et d'autres complications lors de l'accouchement.
- Chaque minute, une femme meurt de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement (plus de 500 000 femmes chaque année).
- 42 millions de personnes vivent avec le virus du SIDA, dont 39 millions dans des pays en développement. Aujourd'hui, la moitié des personnes infectées sont des femmes, alors qu'il y a 10 ans seulement 30% des malades de SIDA étaient des femmes.
- 14 millions d'enfants ont perdu leur mère ou leurs deux parents à cause du SIDA. On s'attend à ce que le nombre « d'orphelins du sida » double d'ici 2010.

En Europe, selon l'Union européenne:

- 17% des femmes sont touchées par la pauvreté monétaire, contre 14% des hommes.
- Seules 55% des femmes (parmi les 15-65 ans) ont un emploi.
- 33% des femmes actives travaillent à temps partiel, contre seulement 6% des hommes actifs.
- En 2003, l'écart salarial était de 15% (20% en France, 25% à Chypre).
- Les immigrées se heurtent à une discrimination double, basée d'une part sur leur sexe et d'autre part sur leur origine ethnique: en 2001, elles gagnaient en moyenne 10% de moins que les femmes originaires d'un Etat membre de l'UE.
- Entre 40 et 50% des femmes employées ont rencontré une forme ou l'autre de harcèlement sexuel, ou de comportement sexuel non désiré, sur le lieu de travail.
- Chaque année, près de 500.000 femmes passent clandestinement en Europe occidentale dans le cadre de la traite des êtres humains.
- 1 femme sur 5 subit la violence de son partenaire masculin; 95% de tous les actes de violence envers les femmes ont lieu à la maison.
- 85% des familles monoparentales ont à leur tête une femme.

Et pourtant, **des situations évoluent.**

Dans presque tous les continents, le pouvoir politique des femmes est en augmentation:

- Par exemple, au Rwanda, 48% des parlementaires sont des femmes (chiffres égalés dans le monde uniquement par les pays nordiques), 50% des juges sont des femmes, 50% des diplômés des universités sont des femmes; en Afghanistan et Irak, pays où la démocratie s'installe à peine,

les femmes détiennent déjà 27% et 25% respectivement des sièges législatifs.

- Le Chili, Mozambique, Liberia, Sao Tomé and Príncipe, Afrique du Sud et Zimbabwe ont une femme à la Présidence, à la tête du gouvernement, ou à la vice-présidence.
- En Europe, 58% des femmes ont un diplôme de l'enseignement supérieur, et 41% des titulaires d'un doctorat sont des femmes.

2. Culture et évolution de la condition des femmes

La distinction entre homme et femme compte parmi les grands problèmes existentiels qui préoccupent toutes les cultures.

Le petit être humain va découvrir son identité sexuelle, et la faire sienne au cours de son enfance – je suis un garçon, je suis une fille – au contact du couple parental (homme et femme) et de son entourage. Ce processus lui permettra dans sa vie d'adulte d'accepter la différence et d'aller vers l'autre. En outre, chaque culture offre à ses enfants non seulement sa vision de l'existence des deux sexes et de leurs multiples rôles en fonction de l'âge, du statut matrimonial etc... mais aussi de nombreux préceptes sur les relations qu'ils doivent entretenir l'un avec l'autre. Rien ne peut se substituer à ce type d'enseignement transmis à chaque individu par tout un ensemble d'attitudes, de récits, de mythes. **L'interprétation culturelle des distinctions sexuelles est au cœur de l'identité de chacun.**

La question des relations entre les sexes s'est révélée être une des plus délicates dans notre monde en pleine mutation, d'autant que toute transformation dans ce domaine vient inévitablement déranger les schémas identitaires de l'un et l'autre sexe et touche au problème de la domination (et donc du pouvoir).

Elle affecte en conséquence non seulement la personne intime dans l'image qu'elle se fait d'elle-même mais aussi la personne sociale dans le pouvoir qu'elle exerce au sein du groupe.

De plus, dans la mesure où l'identité sexuelle est elle-même un phénomène relationnel (les hommes se définissent en tant qu'hommes dans et à travers leurs relations avec les femmes et vice versa), **toute modification de la condition de la femme dans une société donnée va également affecter l'image de soi des hommes dans cette société.** Si les hommes ne peuvent plus avoir avec les femmes le type de relations qui leur sont familiers depuis l'enfance (autrement dit se conduire avec elles « comme faisaient leurs pères », ils auront tendance à penser que ces femmes ne sont plus de 'vraies' femmes, et qu'eux-mêmes ne sont plus des hommes. Tous les arguments du monde ne parviendront pas à dissiper cette impression car le rapport fondamental entre hommes et femmes est de l'ordre du rituel et du symbolique.

Pourtant **le changement est inhérent à la vie et de nouveaux rôles ont souvent secoué les anciennes habitudes.** Le point crucial en la matière demeure donc le besoin de préserver son identité féminine ou masculine et la capacité qui en résulte d'avoir des relations harmonieuses entre hommes et femmes.

Malheureusement, il est de fait qu'un certain nombre de cultures invoquant aujourd'hui les lois traditionnelles ou la liberté religieuse se montrent plus préoccupés de défendre les privilèges dont jouissent déjà les hommes que de défendre les droits des femmes. Connaît-on un seul cas de lois ou de codes énonçant des droits ou des privilèges féminins pour lesquels on se bat farouchement au nom de l'intégrité culturelle?

3. Facteurs indispensables à l'amélioration de la condition des femmes

d'après l'évaluation des objectifs du millénaire pour le développement

La Déclaration du Millénaire de 2000 comprend les 8 Objectifs de développement que 189 Etats membres de l'ONU se sont engagés à réaliser pour 2015. Les OMD visent à réduire la pauvreté, la faim, les maladies, l'analphabétisme, la dégradation environnementale et la discrimination des femmes. En fait, la Déclaration reconnaît que l'égalité femmes-hommes et le renforcement du pouvoir des femmes jouent un rôle central dans le processus de développement.

Rappel des Objectifs de développement du millénaire:

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité infantile
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Assurer un environnement durable
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Depuis quelques années déjà nous parlons des OMD à l'AIC, soulignant leur importance surtout pour le développement des femmes. Aujourd'hui, plus d'un tiers du temps prévu pour leur réalisation s'est écoulé. Les statistiques montrent un petit progrès, surtout en Asie de l'Est. Pour les autres pays, particulièrement d'Afrique subsaharienne, et toujours là où règnent le SIDA et/ou la guerre, il y a même une régression, comme par exemple la crois-

sance des bidonvilles en Afrique subsaharienne. La question reste ouverte: «comment faire pour renverser ce processus ?».

Les facteurs freinant la réalisation des OMD sont facilement identifiés et peuvent être résumés en une phrase: **le manque d'une volonté politique ferme** tant dans les pays industrialisés que dans les pays en voie de développement. Les OMD ne seront jamais réalisés là où il manque: une paix stable, la co-responsabilité sociale de tous les citoyens, un gouvernement fiable et un système judiciaire intègre, une croissance économique et des relations de commerce équilibrées, une lutte déterminée contre la corruption, des infrastructures publiques suffisantes et la protection de l'environnement.

L'importance de ces facteurs est évidente dans les pays qui jouissent d'un certain progrès économique. On y constate très clairement que sans transparence, justice, co-responsabilité sociale, sans un marché de travail juste et la protection de l'environnement, le progrès ne favorise qu'une petite minorité et laisse derrière lui la grande majorité de la population. En particulier, cela concerne les pays postcommunistes en Europe et quelques pays en Afrique et Amérique Latine. Les femmes, les populations éloignées des centres urbains et tous ceux qui n'ont pas une formation suffisante, ne participent pas ou très peu au développement économique et voient leurs conditions de vie se dégrader.

Il est évident que sans le développement économique, les OMD ne se réalisent pas; mais ils se réaliseront encore moins sans le développement d'une infrastructure sociale basée sur des valeurs comme la justice, le respect de la dignité humaine et l'égalité de genre. C'est là, **notre défi en tant que volontaires AIC: mobiliser l'opinion publique, susciter la conscience sociale des gouvernements et autorités à tous niveaux, témoigner, sensibiliser et dénoncer les dérapages.**

Dans ce contexte, il faut souligner que les inégalités de genre ne sont pas seulement défavorables aux femmes, mais aussi aux familles, aux communautés et aux pays dans lesquelles elles vivent. **La promotion des droits des femmes et le renforcement de leur pouvoir d'action, l'éducation, et en particulier celle des filles, sont des éléments essentiels dans la réduction de la pauvreté.** Il s'agit avant tout de soutenir les femmes et de leur donner les moyens d'être actrices, à part entière, d'un développement durable: rendre accessible l'éducation aux femmes et aux filles ; assurer leur droit à la propriété et aux ressources économiques (droit à la propriété de la terre, au capital, à l'héritage), à la participation politique, à la nourriture, aux soins médicaux, à l'information sur la nutrition, sur le VIH/SIDA, sur les droits juridiques et les aides sociales; reconnaître leur travail social informel et non rémunéré dans le ménage et les soins aux enfants et personnes âgées, de même que leur apport économique.

Agir

Atteindre les OMD ne sera possible que par l'amélioration de la position des femmes, leur empowerment. L'AIC essaye de répondre à ce défi. Dans le cahier n° 6 – Femmes et pauvreté, vous pouvez trouver des pistes pour vos projets. Pour d'autres suggestions d'actions sur le plan associatif, pour atteindre les OMD, visitez le site suivant du Programme des Nations Unies pour le Développement :

http://www.teamstoendpoverty.org/script/pnud.webquick.Surf/agir/comment_associations_femmes

Il existe aussi une initiative des Nations Unies, la Campagne du Millenium, qui informe, inspire et encourage l'engagement des particuliers dans les actions pour la réalisation des ODM. Elle soutient les efforts des citoyens pour veiller à ce que leur gouvernement soit fidèle à sa promesse signée lors de Sommet du Millenium.

Réduire l'extrême pauvreté et la faim, des volontaires évaluent l'objectif n°1

Le groupe AIC de Fianarantsoa a été récemment sélectionné, par le gouvernement, parmi 30 autres associations; il a reçu la mission de superviser 10 sites de lutte contre la malnutrition des enfants, dans le cadre d'un programme gouvernemental, répondant à l'OMD n°1: réduire l'extrême pauvreté et la faim. *Quelle reconnaissance!*

4. Pauvretés des femmes rencontrée par les volontaires AIC

Nous avons pu constater, en travaillant et en approfondissant les réponses aux questionnaires pour préparer l'Assemblée internationale 2007 de l'importance d'avoir choisi le thème « Femmes et Pauvreté » pour toute l'AIC, et de la **nécessité** qu'il y avait à le faire.

Cette réflexion ressort des analyses de la réalité de terrain faites par les équipes. Son importance y apparaît très nettement. Nous devons prendre à cœur notre engagement à nous préoccuper des femmes, à les défendre, à les amener à se respecter elles-mêmes. Nous devons tout faire pour que la société les considère avec plus de respect pour leur dignité.

Nous voyons aussi le besoin de **redéfinir et considérer la femme en tant que femme**, et non seulement comme mère ou épouse. Nous devons réaliser avec elle des activités dans ce sens.

Nous nous sommes rendu compte également que la femme, la plupart du temps pour des raisons culturelles, **interrompt ses processus** d'apprentissage, de convivialité, de formation, etc. L'homme au contraire ne les arrête pas. Ceci implique que la femme reste toujours en arrière ; très souvent, elle ne reprend jamais le processus interrompu.

Dans les relations de genre entre hommes et femmes, les équipes constatent en effet presque toujours une inégalité dans les opportunités, un manque d'éducation scolaire chez les filles, la discrimination salariale, et le fait que les femmes soient souvent abandonnées par leur époux.

Dans de nombreux pays encore, la dévalorisation du sexe féminin, la méconnaissance de leurs droits et l'influence négative des médias ne permettent pas aux femmes de renforcer leur autonomie sociale et professionnelle.

Le phénomène des mères célibataires continue de croître. Dans les régions défavorisées et dans les zones rurales, on trouve un nombre croissant de très jeunes femmes enceintes et de mères adolescentes.

Autre phénomène qui continue et va croissant dans le monde entier : la violence familiale.

En Europe, tout comme aux Etats-Unis, le risque de pauvreté a augmenté. L'accès au monde du travail est difficile pour les femmes en difficulté, et le travail avec des contrats à durée déterminée n'offre aucune garantie contre la précarité. Quant au travail à temps partiel, il n'apporte pas non plus les revenus suffisants pour les familles monoparentales (mères célibataires).

La pauvreté extrême des femmes engendre une fatigue psychique et morale qui peut les entraîner jusqu'à l'exclusion sociale, la solitude et l'isolement, les problèmes psychologiques et l'alcoolisme. Dans ce schéma, la population immigrante est très vulnérable.

Nous devons favoriser la reconnaissance des femmes en tant qu' « agents du changement », ce qu'elles sont par leur apport spécifique au progrès des familles, des communautés et de l'Humanité. Nous devons les aider pour que leurs aspirations légitimes à participer pleinement dans la vie culturelle, sociale, économique et ecclésiale soient reconnues.

Face à cette analyse de la réalité qui ressort des réponses des équipes, nous allons rapidement vous présenter quelques-unes des actions dans lesquelles les équipes AIC se sont engagées pour répondre à la pauvreté des femmes :

Femmes immigrantes et réfugiées

Les problèmes dus à l'immigration se rencontrent dans de nombreux pays. La différence culturelle est un obstacle pour l'intégration. Les équipes AIC apportent des réponses variées aux femmes qui souhaitent suivre une formation et se préparer de cette manière à faire face aux défis que la vie leur réserve, dans tous les domaines :

- Ateliers et cours pour avoir accès à la culture. Le fait de connaître la façon de vivre et la civilisation du pays accueillant permet de mieux s'y intégrer, et ainsi d'avoir accès à sa culture.
- Orientation professionnelle, aide juridique, démarches administratives, aide pour trouver un logement et caution en cas de location, aide dans la recherche d'un statut légal, accompagnement des familles.
- Actions pour faire pression devant la difficulté qu'il y a à régulariser la population immigrante.

Projets de soutien pour le travail des femmes et les micro-crédits :

Il existe différentes formes de soutien :

Ateliers de formation et cours à faible coût, pour préparer les femmes et les aider dans leur recherche d'emploi. Dans ce domaine, les équipes font preuve de beaucoup de créativité.

- Service d'information et accueil, ateliers de formation (cuisine, coupe et confection, alphabétisation, soin de personnes âgées et de malades, éducation des enfants, informatique, préparation au diplôme de fin d'études secondaires).
- Bourses au travail et suivi de la bénéficiaire lorsqu'elle a trouvé un emploi.

- Conseils juridiques.
- Services complémentaires (garderie, voyages, rencontres, etc.)

Toute cette formation doit amener les femmes à réussir à obtenir le minimum nécessaire à l'entretien de leur famille. Exemple : Au travers de la recherche de possibilités de commercialisation, la multiplication de micro-crédits, ou la création de coopératives.

Exemple concret : La prévention de la prostitution des adolescentes pauvres

Il s'agit de filles âgées de 10 à 16 ans. Dans la culture locale, à cause de l'extrême pauvreté, la prostitution est un moyen de contribuer aux revenus de la famille.

Les volontaires réalisent différentes activités de formation pour que les filles puissent apporter un soutien économique à leur famille, grâce à un travail digne et à un chemin éducatif qui développe leur empowerment. Elles leur donnent des bourses de travail pendant la durée de leur formation et elles les aident pour leur recherche d'emploi.

Violence

On constate la montée de la violence domestique, ce qui est préoccupant. Le foyer est parfois l'endroit le plus dangereux pour les femmes, et c'est souvent un lieu de cruauté et de torture.

Il existe plusieurs projets de maisons qui offrent l'hospitalité aux victimes de violences ou à celles qui ont été exploitées. On leur propose un soutien psychologique, une aide à la réinsertion sociale par les études ou le travail, une autonomie graduelle et soutenue, avec la création d'un réseau relationnel.

Il existe des projets de prévention et d'éducation des jeunes dans les écoles. A cette occasion la co-responsabilité sociale est mise en œuvre, à travers la participation de toutes les institutions et des autorités, et aussi dans la participation des médias.

Questions

Votre groupe travaille dans un des 6 axes énumérés ci après :

- *Éducation des filles en vue de leur autonomie*
- *Femmes migrantes*
- *Femmes victimes du Sida et prévention*
- *Femmes victimes de violence et prévention*
- *Solitude des personnes âgées*
- *Autonomie financière des femmes*

Les représentantes de l'AIC dans les organismes internationaux souhaitent avoir des témoignages de personnes que vous aidez : leur situation, ce que l'AIC leur apporte, ce qu'elles espèrent pour leur avenir.

Vous pouvez soit apporter vos témoignages à l'assemblée, soit les envoyer par mail à l'AIC en précisant bien pour l'assemblée.



II. L'Engagement de l'AIC

1. Des racines spirituelles

En confiant le service des pauvres aux premières dames de la charité, Saint Vincent leur a confié également un trésor, le secret de sa vie intérieure: la dynamique spirituelle qui le porte au cœur de la Trinité, vers la personne du Christ, source et modèle de toute charité, et lui permet d'articuler : foi, prière–contemplation et action.

Nous savons que pour cheminer avec Saint Vincent, il nous faut nous laisser transformer par sa pensée; les cahiers de formation nous aident dans ce sens.

L'assemblée sera aussi un moment privilégié pour nous réapproprier l'intensité de la vie spirituelle de Saint Vincent; les prières matinales, les eucharisties seront autant de moments de respiration spirituelle, occasions de remettre notre travail entre les mains de Dieu, et d'approfondir notre foi en Dieu qui est Amour, comme Benoit XVI l'a si heureusement développé dans son encyclique.

Questions

- *Que nous apportent nos racines vincentiennes dans nos comportements dans nos équipes?*
- *Que nous apportent nos racines vincentiennes dans nos comportements avec les pauvres?*

2. Des lignes opérationnelles qui évoluent

A l'origine de l'AIC : "les Charités", créées par Saint Vincent de Paul en 1617. Avant le concile Vatican II, la présidente française est, de fait, la présidente internationale; il n'y a pas de structure internationale à proprement parler. Or le concile ouvre une vision nouvelle du monde; la place et la responsabilité des femmes dans l'Eglise sont relevées dans de nombreux textes. Les volontaires de l'AIC se sentent concernées.

Grâce au dynamisme et à la compétence de volontaires d'Allemagne, de Belgique, de France et d'Italie notamment, sous l'impulsion de Claire Delva, belge, l'AIC est restructurée.

La première réunion statutaire a lieu à Rome en octobre 1971. C'est à ce moment que le nouveau nom et son sigle sont utilisés : Association Internationale des Charités (AIC) ;

Le siège et le secrétariat international sont transférés à Bruxelles.

Retracer l'histoire de l'AIC nous permet aujourd'hui de comprendre comment l'AIC est parvenue aux propositions novatrices qui sont la base de notre action actuelle.

Première étape: de l'assistance à la participation

1973, Rome (Italie): 1er Conseil international : *Promouvoir la justice sociale,, soutenir le développement intégral des femmes.*

1976, Mexico (Mexique): 2ème Conseil international: *"Contre les pauvretés, de l'assistance à la participation"*. Nous devons travailler non pas pour les pauvres mais avec eux.

1981, Madrid (Espagne): Assemblée statutaire et séminaire

Publication du document de base : "contre les pauvretés, agir ensemble".

Deuxième étape: de la participation à l'autopromotion

1985, Chantilly (France): " Pour de nouvelles solidarités, agir ensemble"

Coresponsabilité, fraternité et participation entre les volontaires et avec les pauvres, entrent explicitement dans la réflexion.

1990, Assise (France): "Développement culturel, solidarité, autopromotion"

Deux concepts nouveaux se présentent: la culture comme mode de pensée et façon d'être, et l'autopromotion.

Pour la première fois les délégations ont élaborées des lignes opérationnelles: *Autopromotion, solidarité, formation et communication.*

1994, Antigua (Guatemala): Lignes Opérationnelles : "culture de la solidarité et de l'autopromotion" pour combattre la pauvreté, grave violation des droits de l'homme.

1998, Queretaro (Mexique): Lignes Opérationnelles : "Etre force transformatrice dans l'association et dans la société face aux pauvretés".

Pour faire le bien des pauvres, il ne suffit pas de les accompagner, une action politique est nécessaire.

Troisième étape : De l'autopromotion à la co-responsabilité et à l'empowerment

2002, Nice (France): Lignes Opérationnelles "Co-responsabilité sociale, renforcement institutionnel, empowerment"

- Prise de conscience que notre manière spécifique de travailler pour la paix est de lutter contre les pauvretés et les injustices toujours sources de conflit.
- Remise en question personnelle de nos relations avec les autres en reconnaissant la capacité et le droit de chacun de se développer et de prendre ses propres décisions.
- Volonté de réaliser concrètement une AIC plus participative et solidaire.

2005, Saint Domingue (République Dominicaine): les mots clés retenus sont : cohérence, confiance, action politique.

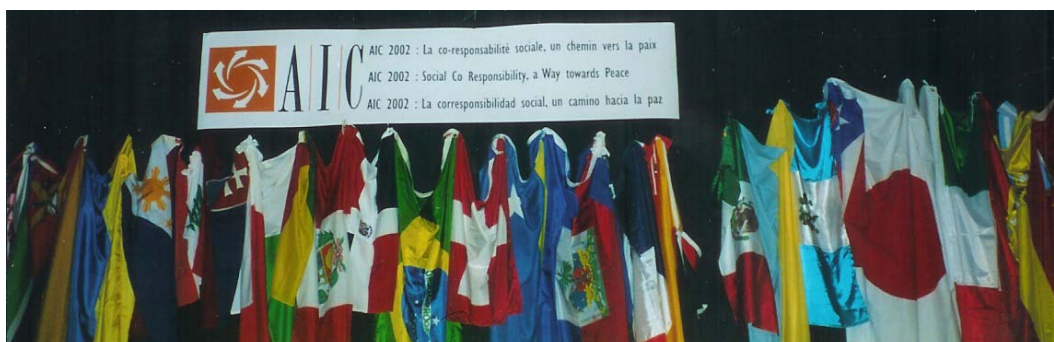
L'action politique de pression a été retenue comme moyen important pour lutter contre les causes de pauvreté.

On voit bien comment on est passé de l'assistance à l'empowerment, mais simultanément, l'engagement pour la promotion des femmes a été un souci constant de l'AIC.

Questions

- *Quelles sont les lignes opérationnelles votées à l'assemblée internationale de Nice en 2002 ? Quels sont les mots clés retenus lors de l'assemblée internationale de St. Domingue en 2005 ?*
- *En quoi l'application des lignes opérationnelles votées en 2002 et 2005 a fait évoluer vos actions AIC ?*

ATTENTION ! Ces questions seront reprises lors des groupes de travail de l'assemblée internationale 2007 à Rome



3. Un engagement constant pour la promotion des femmes

A partir de 1975, Année Internationale de la Femme, l'AIC a entrepris de gros efforts pour former et sensibiliser ses membres à cette grande pauvreté. Cet effort s'est poursuivi et a pris de l'ampleur grâce à des séminaires nationaux, régionaux et internationaux et de nombreux documents, ateliers et cahiers de formation sur ce thème.

- 1980. Armenia (Colombie):
"Participation de l'AIC à la promotion des femmes en Amérique latine"
- 1984. San José de Costa Rica:
"Femmes, action, communautés, développement. »
- 1988. Saint Domingue (République Dominicaine):
"Participation, femme, justice".

Dans les années qui ont suivi, la dénonciation des injustices et des violences contre les femmes s'est faite de plus en plus forte, dans le monde entier. Le contact direct avec tant de femmes qui souffrent la pauvreté et la violence a amené l'AIC à réagir et à prendre position contre la violence qu'elles subissent. Cela a motivé l'association à se préparer chaque jour davantage, pour leur offrir des réponses plus efficaces que de simples palliatifs.

Dans cette logique, deux séminaires régionaux ont été organisés :

- 1999. Escorial (Espagne): Séminaire européen:
"Femme, violence, prévention."
- 2000. Fortaleza (Brésil), Séminaire latino-américain:
"Violence contre les femmes et prévention."

Au cours de ces deux séminaires, l'AIC a décidé d'entreprendre une action forte de dénonciation des injustices, de lutte contre toutes les formes de violence dont sont victimes les femmes, et de défense de leurs droits. Dans cet objectif, un manifeste contre la violence envers les femmes a été élaboré et diffusé, pour entreprendre une action de sensibilisation et de prévention au niveau mondial.

Depuis lors, les membres de l'AIC et les représentantes sont toujours restées attentives à cette question et ont participé à diverses rencontres et plates-formes, tant de la société civile, que des gouvernements et des organismes internationaux, en faveur de la cause des femmes et contre la violence.

La dernière en date, la Conférence Internationale Pékin+ 10, a eu lieu en 2005 ; nous avons constaté que, malgré les bonnes intentions et quelques changements importants, comme la création de ministères et de services pour les femmes, la ratification de lois en faveur des femmes et les innombrables efforts des réseaux de la société civile, **la pauvreté ne change que dans les statistiques**, la volonté politique de donner priorité à la cause des femmes étant toujours inexistante. La violence à l'égard des femmes, aussi bien dans les pays développés que dans les pays plus pauvres, est en augmentation croissante. Elle est une des causes et un des facteurs les plus aggravants de leur pauvreté.

L'AIC poursuit son action : en 2005, l'AIC a lancé un message commun « femmes et pauvreté », message qui doit être relayé par toutes les associations à chaque réunion locale, régionale, nationale. Et aujourd'hui nous préparons l'assemblée internationale 2007 sur le thème, Femmes et pauvreté dans la diversité des cultures.

III. Des volontaires témoignent : participer à une assemblée, une chance et une exigence

1. Témoignage de Rosalie Singai – AIC Cameroun nord

J'ai un grand sentiment de satisfaction pour ma participation à l'Assemblée à Nice. Ma satisfaction profonde de rencontrer les déléguées des autres pays. Ma joie de vivre avec les déléguées de différentes races, de se connaître, séjourner ensemble, œuvrer ensemble, partager les mêmes opportunités, discuter pour le même objectif .

Au cours de cette assemblée, j'ai suivi les exposés sur plusieurs thèmes et participé aux travaux en carrefour.

Lors de l'ouverture, une phrase prononcée par la Présidente Internationale a retenu mon attention : « Pèlerin, il n'y pas le chemin, le chemin se fait en marchant » De même dans son 2^{ème} exposé, je retiens cette phrase: « profiter de cette espace de dialogue et de réflexion pour assurer le défi que nous lance la complicité des pauvres et assurer avec détermination notre responsabilité. » Encore une autre phrase : « Pour être fidèle au charisme de St Vincent, nous devons nous interroger sérieusement, non seulement sur l'intention de nos actes, mais également sur leur efficacité.»

J'ai découvert également les trois lignes opérationnelles à savoir :

- l'empowerment
- la coresponsabilité
- le leadership

J'ai suivi l'exposé sur le jumelage au sein de l'AIC et les travaux en carrefour. C'est le lieu pour recevoir et pour donner, recueillir des idées, partager des expériences, se former et s'informer, tisser des relations et partager les cultures. A mon groupe, j'ai transmis les enseignements reçus, le compte

rendu de l'Assemblée, surtout des lignes opérationnelles et du jumelage.

Sur le terrain, j'ai découvert que le passage du message était très difficile .Il a fallu trouver des termes adaptés à leur niveau.

Mon souhait est de participer encore à l'assemblée des Déléguées pour approfondir ma formation déjà commencée.

2. Témoignage de Lydie Ramarozaka – AIC Madagascar

Lors de notre assemblée Internationale à Nice en 2002, quelle fut ma surprise de découvrir l'accueil chaleureux de l'AIC qui est une grande famille à l'unisson.

Malgré la différence des cultures, chacun était dans la joie, animé sûrement par l'esprit de St Vincent.

Durant notre formation, j'ai été frappée par la capacité de l'AIC à mobiliser des forces et des valeurs qui peuvent changer le monde et apporter un mieux être pour les plus démunis.

De retour au pays, grâce à une des expériences, nous avons pu voir d'un autre œil les bénéficiaires en les incluant en partenaires .

3. Interview de Marie des Neiges Meis – AIC France

Qu'as-tu découvert de l'AIC lors de l'assemblée 2005 qui a eu lieu à Saint Domingue (République Dominicaine) ?

En réalité, tout un monde s'est ouvert à moi !! Jusqu'à cette Assemblée, je ne me représentais pas bien la grande famille AIC. A Saint-Domingue, j'ai vu des femmes du monde entier, toutes passionnées par leur mission, qui échangeaient leurs expériences. Elles étaient avides d'apprendre et de partager. J'ai été épatée par leur force, par leur foi, par leur envie de donner. Des femmes intelligentes et généreuses, qui cherchaient à faire plus et mieux

pour les autres. Des femmes de terrain, pragmatiques, trouvant une solution originale à chaque situation, malgré des moyens matériels souvent très limités. A Saint-Domingue, l'AIC avait également organisé un séminaire de formation de plusieurs jours, sur le thème du « Leadership participatif ». Il s'agissait de montrer aux présidentes qu'un bon leader doit faire en sorte que son équipe, animée par une passion partagée, avance vers un objectif commun. Chaque membre de l'équipe doit être, à son niveau, co-responsable du projet.

Comment l'as-tu transmis en rentrant ?

J'ai écrit un compte-rendu, dans la Revue de l'AIC France, pour partager mon enthousiasme avec toutes les équipières (« Saint-Domingue comme si vous y étiez », 2ème trimestre 2005, p. 42)

Quant au Séminaire de Formation, qui s'était déroulé en espagnol, mon premier souci a été de le retranscrire en français aussi fidèlement que possible, d'après mes notes. Il en est sorti 25 pages, que j'ai transmis à la Fédération de l'AIC France d'une part, et à l'AIC-Vietnam d'autre part. J'en ai fait un court résumé pour la Revue (« Les secrets du bon Leader », 4ème trimestre 2005, p. 14). Par ailleurs, le rapport de 25 pages avait été envoyé à une formatrice, Agnès de Rougé, afin qu'elle en expose le contenu lors de l'assemblée générale, de l'AIC France, le 21 mars 2006. Elle en a tiré un résumé très clair que chacune a beaucoup apprécié.

4. Interview de Sumaia Sahade, AIC-Brésil

Qu'as-tu découvert en ce qui concerne l'AIC dans une Assemblée internationale ?

Que l'AIC est constituée de femmes qui savent très bien recevoir les personnes, et qui font en sorte que nous nous sentions comme si nous étions dans notre propre famille.

Que ces femmes nous offrent un exemple d'organisation, de dynamisme, de sérieux, d'engagement et d'envie de grandir, mais sans perdre pour autant la joie, l'affection et le respect pour les personnes. Le climat de travail a permis aux volontaires présentes de s'intégrer pleinement, et de participer activement.

*Qu'as-tu transmis aux volontaires de ton pays qui n'ont pas pu y assister ?
Quels moyens as-tu utilisés ?*

Moi j'ai transmis le contenu, les sujets traités en Assemblée et l'excellente expérience que j'ai vécue.

Nous avons utilisé pour ce faire :

- Les Rencontres de formation dans les cinq régions du Brésil.
- Le bulletin d'information du Brésil.
- Les nouvelles envoyées par courrier électronique.

Nous cherchons à leur faire revivre l'expérience que nous avons vécue nous-mêmes.



IV. Glossaire

Le thème de l'assemblée de Rome « Femmes et Pauvreté dans la diversité des cultures » nous amène à utiliser des mots dont il est nécessaire de préciser le sens pour éviter les malentendus; d'autant plus que les traductions dans les différentes langues ne recouvrent pas toujours exactement le même contenu.

1. Culture

La culture, tout le monde connaît, mais rares sont les personnes qui mettent sous ce mot le même contenu. Or si nous voulons que ce concept nous aide à prendre des engagements précis débouchant sur des projets bien articulés, il faut savoir de quoi on parle. Globalement, La culture peut être envisagée de deux façons: Dans son sens étroit, celui qui saute à l'esprit, elle évoque la créativité artistique ou littéraire ; on parlera ainsi d'activités culturelles telles que les visites de musées ou les domaines de compétence du ministère de la culture. Ou bien elle se rapporte à l'éducation : une personne cultivée a des connaissances variées et bien assimilées.

Dans son sens large, l'UNESCO, organisme des Nations Unies pour l'éducation, la science, la culture et la communication, la définit ainsi : « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».

C'est la culture dans son sens large qui intéresse l'AIC parce qu'elle est étroitement liée aux notions de développement, de citoyenneté, de droits, d'identité... Elle est largement partie prenante dans l'autonomisation des femmes.

La culture est d'abord transmise, héritage passé de génération en génération qui permet aux jeunes de s'enraciner et de grandir à partir de repères communément acceptés dans leur groupe social.

Cependant, la culture n'est pas intangible comme certains voudraient nous le faire croire car alors comment les communautés humaines pourraient-elles s'adapter aux changements de leur environnement, changements qui ont toujours eu lieu au cours des âges? Les sociétés ne sont pas isolées les unes des autres : des contacts se sont établis dans le passé et de nouveaux s'établissent sans cesse par le commerce, la guerre, les migrations ou la curiosité. Des emprunts s'opèrent, sont peu à peu digérés, de sorte que la culture, tout en étant héritée, est le fruit d'un brassage incessant d'idées, de techniques, de mots, d'objets : la culture s'adapte en choisissant parmi ces apports extérieurs, ceux qui sont compatibles avec elle ; sans ce tri, elle se dilue et risque de disparaître. La transmission et l'adoption (sélection, digestion) ne suffisent pas, **la culture est sans cesse recréée, inventée** parce que la communauté qui la vit est elle-même vivante et sujette à de continuelles transformations (plus tout à fait hier et pas encore demain).

Ces trois aspects, transmission, adoption, invention, font de la culture une source de dynamisme et d'ouverture qui aide les communautés humaines à relever les défis auxquels elles sont confrontées. La culture doit être objet de respect, mais n'est pas une icône sacrée et intouchable.

Questions

- *Considérons-nous le concept "culture" dans nos actions sur le terrain ?*
- *Quelles attitudes devront-nous adopter face à notre propre culture ? à celle de nos bénéficiaires ? Citez des exemples.*

2. Genre

Femmes, pauvreté, culture, ces 3 mots clé qui seront étudiés lors l'Assemblée 2007 font référence au concept de « genre ».

« Genre », traduit de l'anglais *gender*, se réfère aux relations et aux rôles sociaux des hommes et des femmes, déterminés par le contexte économique, social, politique et culturel, dans un espace de temps précis.

Alors que le sexe se réfère à une caractéristique biologique de la personne, le genre tient compte des rôles et relations qui changent selon l'organisation sociale et culturelle, dans le temps et dans l'espace. Le «genre» fait donc partie du système social. Tout comme les classes sociales ou l'âge, il constitue un facteur important qui influence la façon dont nos familles, nos sociétés et nos cultures déterminent les rôles, les droits, les activités, les responsabilités et les chances des femmes et des hommes dans une société déterminée.

Bien sûr, la distribution des rôles varie suivant les différentes cultures. Mais il faut constater que dans la plupart des sociétés, les femmes bénéficient d'un accès plus restreint aux ressources, leurs chances sont plus limitées et elles ont moins de possibilités de participer aux décisions.

Ce n'est pas un hasard si 80% des bénéficiaires des projets AIC sont des filles et des femmes... D'autres statistiques émanant d'organismes internationaux comme les Nations Unies pointent aussi ces disparités :

70% des 1.300 millions de personnes qui vivent dans une situation d'extrême pauvreté sont des femmes – 2/ 3 des 876 millions d'adultes analphabètes dans le monde sont des femmes !

Les volontaires rencontrent cette réalité. La différence entre les hommes et les femmes (de genre) est souvent à la base des discriminations dans l'accès à l'éducation, aux soins de santé, au travail, à la participation politique et cause de pauvreté des femmes.

Le genre pour nous, volontaires en action

S'approprier le concept de genre est utile pour atteindre notre objectif de transformation des injustices quand nous les rencontrons dans les communautés où nous travaillons. Femmes et hommes doivent participer dans la même mesure au processus de développement et jouir également de ses retombées. Femmes et hommes ne sont biologiquement pas identiques, mais tous ont droit à une même égalité de chances.

Analyser la réalité locale en utilisant le concept de genre est indispensable à notre action dans la lutte contre les pauvretés. Cela permet de voir comment les rôles et les attentes attribués aux hommes et aux femmes sont appris, peuvent changer dans le temps et comment la culture peut être un véhicule pour ce changement. Comme volontaires AIC, nous pouvons :

1. rendre visibles les différences d'accès aux ressources pour le développement, selon que l'on est homme ou femme ;
2. montrer que ces discriminations sont nuisibles au développement de la communauté (à tous, hommes et femmes) ;
3. travailler pour que cette situation change, pour que la distribution des rôles attribués aux femmes et aux hommes dans la société soit plus équitable et moteur de développement.

Questions

- *Donnez des exemples dans votre pays où la notion "genre" est évoqué?*
- *Citez des exemples dans nos projets et actions qui font ressortir les différences entre homme et femme*

Conclusion

Pour celles, les plus nombreuses, qui ne serez pas à l'assemblée :

Nous espérons être en mesure de vous donner des comptes rendu des travaux, sur notre site AIC, au jour le jour, et en tous cas, dès la fin de l'assemblée. Alors, consultez le site www.aic-international.org

Vous pourrez vous unir à l'assemblée par la prière, chaque jour, et plus spécialement :

- le 8 Mars, journée des femmes,- et pour les chrétiens, journée de prière des femmes-,
- et le 15 Mars, fête de Sainte Louise de Marillac, et journée de prière de l'AIC.

La prière de toutes portera l'assemblée.

Nous comptons les unes sur les autres

Nous attendons beaucoup de cette assemblée, pour trouver et mettre en place des moyens concrets d'améliorer les conditions de vie de tant de femmes.



Association Internationale des Charités

Une association essentiellement féminine organisée au niveau mondial, comptant environ 250 000 volontaires dans 50 pays.

Fondée par Saint Vincent de Paul en 1617 pour combattre toutes les formes de pauvreté et d'injustice et pour donner aux femmes un rôle social actif et reconnu dans un esprit de solidarité.

Éditrice responsable : Agnès Dandois

Tel.: 32 (0) 10 45 63 53

mail: info@aic-international.org

www.aic-international.org

Abonnement pour 1 an :

10 Euro

10 US Dollars

Sur le compte de votre association nationale AIC

Ont collaboré
à ce numéro :

Rédaction :

Marina Costa

Anne Sturm

Natalie Monteza

Solange Choppin de Janvry

Uca Agullo

Myriam Cuchet

Laurence de la Brosse

Marie des Neiges Meis

Rose de Lima Ramanakavana

Traductions

Marie des Neiges Meis

Design

Béatrice Dupriez

Déjà parus

et traduits en 6 langues

Empowerment

Jumelages

Identité AIC

Application des lignes

Avec les pauvres

Femmes & Pauvreté

Action politique